



## AVIS PUBLIC

### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

À toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par les projets décrits ci-dessous :

Le conseil d'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve a adopté, à sa séance ordinaire tenue le 16 octobre 2007 à 19 h, les projets de résolution suivants :

- Projet particulier PP27-0087 (n° de dossier : 1070603014) dont l'objet est de modifier le projet particulier PP27-0004 autorisant l'occupation à des fins de réparation et d'entretien de véhicules automobiles comme usage principal pour un bâtiment, situé au 5000, rue Hochelaga, localisé au coin sud-ouest des rues Hochelaga et de Ville-Marie.

- Projet particulier PP27-0088 (n° de dossier : 1070603015) dont l'objet est d'autoriser les usages commerciaux de la catégorie C.2 à l'intérieur d'un bâtiment situé aux 6997 à 7007, rue Beaubien Est, localisé au coin nord-est de la rue Pierre-Gadois.

Les projets de résolution contiennent des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Le conseil d'arrondissement a également adopté, lors de cette séance, le projet de règlement suivant :

- Projet de règlement modifiant le Plan d'urbanisme de Montréal (04-047) afin de remplacer l'affectation « secteur infrastructure publique » par l'affectation « secteur d'emplois » pour un emplacement situé du côté sud de la rue Hochelaga entre les rues Viau et Ville-Marie.

**Une assemblée publique de consultation se tiendra le 13 novembre 2007 à 18 h 30 à la maison de la culture Mercier, située au 8105, rue Hochelaga, conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1).**

Au cours de cette assemblée, les projets particuliers et le règlement ainsi que les conséquences de leurs adoptions seront expliqués. Le conseil d'arrondissement entendra également les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Les projets particuliers, le règlement et les plans des zones sont disponibles pour consultation au bureau Accès Montréal situé au 5600, rue Hochelaga, bureau RC.20, de 8 h 30 à 16 h 30.

**DONNÉ À MONTRÉAL, CE 24<sup>E</sup> JOUR D'OCTOBRE 2007.**

**Le secrétaire d'arrondissement,**

**M<sup>e</sup> Julie Doyon**